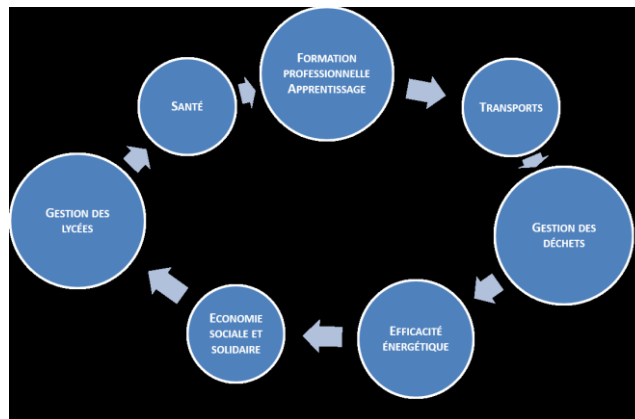


### LA UNE

#### Quand régional rime avec familial

Les familles sont un vecteur de dynamisme dans notre région. L'URAF Grand Est et ses UDAF membres agissent pour les familles à tous les âges de la vie, de la naissance à la fin de vie. Pour que régional rime avec familial, l'URAF Grand Est est le partenaire naturel du conseil régional et de l'Etat à l'échelle de la région dans la construction et l'adaptation de la politique régionale aux besoins des familles.



*Ensemble, nous pouvons agir pour que la région soit un espace de solidarité et de vivre ensemble entre les générations, pour que les habitants de la région soient acteurs de ce qui les concerne.*

### TRANSPORTS

#### La desserte ferroviaire Grand Est / Sud-Est

La SNCF a réussi à créer le consensus entre les élus du Grand Est, quels que soient leurs sensibilités et leurs territoires, en annonçant en juillet la disparition des liaisons directes entre la région et le Sud de la France, décision officiellement motivée par la réalisation de travaux en gare de Lyon-Pardieu. Les élus ont exigé le maintien d'une offre de service acceptable pour les usagers en qualité de temps de transport et de nombre de dessertes, au moins équivalente à celle dont ils bénéficient actuellement. Dans un courrier adressé au Président de la Région Grand Est, Guillaume Pépy a fait ses propositions avec des avancées notoires mais insuffisantes pour les collectivités qui maintiennent leur vigilance. Pour les usagers, cela se traduit par des hausses de tarif significatives. [En savoir plus.](#)

#### Interconnexion

Les fédérations d'usagers des transports, le CESER Grand Est et les présidents des Départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges se mobilisent et signent une motion commune pour réaliser la gare lorraine d'interconnexion sur le site de Vandières, seul site lorrain où se croisent dans l'un des neuf corridors européens la LGV Est et le réseau TER. Cette gare permettrait, selon les signataires, de rétablir une offre attractive de dessertes directes vers le Sud de la France, ainsi que le maintien et la revitalisation des lignes TER régionales qui sont pour des milliers d'usagers des "trains du quotidien". [Le point de vue de la FNAUT Lorraine.](#)



## Grand Contournement Ouest de Strasbourg

Le débat sur le Grand contournement ouest (GCO) de Strasbourg à l'Odysée le 14 septembre 2018 a permis de mieux cerner les points de vue des partisans et opposants. [Retrouvez la quasi-intégralité des échanges en vidéo](#) (durée : 1h47, qualité d'image et de son très faible).

## LOGEMENT

### Congrès des HLM

*" Nous vivons une période paradoxale où la précarité s'étend, tandis que la solidarité nationale se contracte. Les instruments de l'action publique qui mettent en œuvre notre système de protection sociale se transforment profondément, mais sans définir encore un horizon choisi, commun pour notre pays et attentif à la diversité des richesses et des fragilités de chacun de nos territoires, de leurs habitants." (Jean-Louis Dumont, président de l'Union Sociale pour l'Habitat, USH).*

L'USH réunissait son congrès du 9 au 11 octobre 2018 à Marseille. Ce que l'on appelle communément le Congrès des HLM est un évènement majeur pour tous les acteurs du logement et donc pour toutes les familles vivant dans le logement social. En lien : le [rapport au Congrès](#) (124 pages)

Retrouvez notamment en pages 107 à 111 la contribution de Françoise Martin, présidente de la Confédération syndicale des familles. Extraits...

*" Dans un contexte de difficultés pour les familles, tant économiques que sociales, il apparaît indispensable de lutter contre l'isolement des territoires et des populations qu'ils englobent. Il est donc essentiel, en cette période, de garantir un socle de droits et de consolider les familles dans ces droits afin de prévenir les phénomènes de défiance et de crispation de la société. Ce n'est qu'une fois ce postulat de droits assuré que l'on pourra construire les réformes visant à rétablir la justice sociale et à améliorer la vie de toutes les familles afin de se diriger vers une sortie de crise profitable à tous. "*



### Initiative copropriétés

Julien Denormandie a lancé le 10 octobre 2018 à Marseille un plan pour lutter contre les propriétés dégradées où vivent plus de 50 000 familles aujourd'hui. [Initiative copropriétés](#) vise en particulier 14 sites de suivi national, dont Mulhouse, à la fois pour redresser les copropriétés les plus dégradées et pour agir en prévention pour celles qui se trouvent en situation fragile (avec l'appui de l'Agence nationale de l'habitat – ANAH -, l'ANRU, de Procivis...). Lire le [dossier de presse](#).

### L'Anah crée un site dédié pour les demandeurs et les acteurs du logement

L'Anah étend à toute la métropole son site [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr). L'objectif est de faciliter les démarches des particuliers, en leur permettant de formuler leur demande en ligne et d'en suivre l'avancement. Les propriétaires occupants peuvent ainsi vérifier facilement leur éligibilité aux diverses aides de l'Anah. En créant un compte personnel sur le site, l'internaute peut déposer son dossier et être mis en relation avec les professionnels chargés de l'accompagnement. Pour en savoir plus : [Le guide du demandeur en ligne](#) ; [La présentation du nouveau service sur le site de l'Anah](#).

### Loi Elan

La loi Elan (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) a été validée par l'Assemblée nationale le 3 octobre 2018. Le texte devra encore être soumis à un dernier vote du Sénat le 16 octobre pour être adopté définitivement par le Parlement.

## Plans départementaux de logement et d'hébergement des personnes défavorisées

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement est l'instance de concertation au niveau régional et un lieu de partage, de débats et de concertation pour les acteurs des politiques du logement et de l'hébergement. Le CRHH a ouvert [une consultation](#) permettant de repérer des expériences, des démarches susceptibles d'être valorisées, Les contributions, soumises à un questionnaire en 9 points, pourront ensuite être partagées et alimenter le rapport annuel du CRHH.

Le prochain bureau du CRHH Grand Est a lieu le 18 octobre à Metz. A son ordre du jour : les Plans départementaux de logement et d'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) de [Moselle \(prorogation\)](#), des Ardennes et du Haut-Rhin. A noter pour ce dernier, une attention forte portée à l'hébergement des femmes victimes de violences et des jeunes sans domicile fixe surtout parmi ceux qui sortent de l'Aide sociale à l'enfance.

*Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), créé par la loi du 31 mai 1990, comprend les mesures destinées à permettre aux personnes et aux familles éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources, d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir et d'y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques, ainsi que de pouvoir bénéficier, le temps nécessaire, si elles le souhaitent, d'un accompagnement correspondant à leurs besoins (d'accompagnement social, d'adaptation à la vie active, d'insertion professionnelle). Il couvre le dispositif de veille sociale et comporte des mesures destinées à lutter contre la précarité énergétique.*



## BUDGET DES FAMILLES

### Taxe d'habitation

La baisse de 30% de la taxe d'habitation, selon revenus (*voir notre précédent Panorama*), est une des mesures-phare du gouvernement. Mais alors que les avis commencent à arriver dans les boîtes aux lettres, de nombreux contribuables ont pu avec une grande surprise constater une augmentation de cet impôt. La faute aux communes : 6000 communes françaises ont augmenté la taxe dont 55 communes de plus de 10 000 habitants. Dans la région Grand Est, il s'agit de Maizières-les-Metz, Saint-Avold et Creutzwald, en Moselle ; de Saverne et Haguenau, dans le Bas-Rhin ; de Kingersheim et Wittenheim, dans le Haut-Rhin.

### Prestations familiales

Le projet de loi de finances de la Sécurité Sociale 2019 prévoit une désindexation des prestations familiales qui devraient être valorisées à un taux de 0,3 % inférieur au taux prévisionnel de l'inflation.

Pour l'UNAF, cette mesure est " un contre-sens puisqu'elle se situe dans une période marquée par une reprise de l'inflation. C'est, à l'inverse, une action de maintien de pouvoir d'achat des prestations familiales, dont la finalité est de compenser les charges liées à la présence d'un ou de plusieurs enfants, qu'il aurait fallu effectuer pour les prestations familiales et les aides au logement. Cela aurait permis, en outre, de ne pas contredire les mesures de renforcement du pouvoir d'achat qui ont été ou seront prises par ailleurs : exonération des cotisations salariales, exonération des cotisations sur les heures supplémentaires. C'est le contraire d'une politique d'investissement social qu'il faut conduire en matière de politique familiale. Les allocations aux familles sont vues comme des accessoires pouvant servir de variables d'ajustement ". Cela s'apparente à un désengagement des Pouvoirs publics en matière de politique familiale.

On apprend que le Groupe MODEM à l'Assemblée nationale devrait déposer un amendement visant au retour à l'universalité des allocations familiales tout en les fiscalisant. Un amendement pour le versement de la prime de naissance avant la naissance pourrait être mis en débat lors de la discussion parlementaire du PLFSS pour 2019.

## Les familles et les incidents bancaires

Le 27 septembre 2018, un an après leur première étude sur les frais d'incidents bancaires, l'UNAF et 60 Millions de consommateurs ont publié une nouvelle enquête sur les pratiques abusives de certaines banques. Toute la journée, les médias ont relayé l'information : 4 dépêches AFP, des émissions de télé, des reprises radio, des journaux économiques, la presse quotidienne nationale et régionale : accéder à toutes les retombées médiatiques [ici](#) !

## Le chèque énergie

[Vous venez de recevoir un chèque énergie et vous vous interrogez](#) (source : UDAF 08)

## BIOETHIQUE

### Audition du Défenseur des Droits

Le Défenseur des Droits, Jacques Toubon, a été auditionné le 9 octobre 2018 à l'Assemblée nationale (*lien vidéo dans le titre*). L'intervention a porté sur quatre sujets : l'ouverture du droit à l'aide médicale à la procréation pour toutes les femmes qui ont un désir d'enfant, l'autoconservation des ovocytes, la gestation pour autrui et le droit des malades et des personnes en fin de vie.

Sur le premier sujet, la PMA, il défend l'égalité des projets parentaux sans que cela entraîne de confusion entre origine personnelle et filiation. Sur le droit d'accès à l'origine, il renvoie à l'article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme sur le droit à l'identité. La levée de l'anonymat ne doit faire naître ni droit ni obligation. Le donneur devrait consentir avant le don et l'enfant aurait le choix de décider lui-même à sa majorité.

Sur le deuxième sujet, l'autoconservation ovocytaire de prévention ou de précaution, il préconise une cohérence de l'âge avec la PMA pour ouvrir ce droit aux femmes et laisse le législateur fixer l'âge " socialement raisonnable " (l'âge "médical" étant estimé à 43 ans).

Sur la GPA, le Défenseur des Droits est hostile à la légalisation.

Les parlementaires ont ensuite entendu Mme Clotilde Brunetti-Pons, maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardennes, responsable du centre sur le couple et l'enfant (CEJESCO).

[Audition en lien.](#)



## SANTE

### Les téléconsultations désormais remboursées

Depuis le 6 octobre 2018, les médecins peuvent faire des consultations à distance par visioconférence, qui seront remboursées par l'Assurance Maladie, au même titre que les consultations classiques. Pour recourir à une consultation à distance avec son médecin, il suffit de se connecter sur un lien envoyé au préalable par son médecin. Cette mesure a pour objectif de lutter contre les déserts médicaux. Ces téléconsultations ne remplaceront pas les visites physiques auprès des médecins, mais ont pour but de simplifier la vie des patients qui doivent pour certains parcourir des kilomètres avant de se rendre chez leur médecin. A la condition bien sûr d'être connectés !

### Sport Santé

Le Réseau Sport-Santé Bien-Etre organise le 20 novembre 2018 à Reims, une journée nationale sport santé. L'objectif principal est de mener des réflexions collectives afin de faire progresser la mise en place du Sport-Santé sur tous les territoires. Entrée libre sur inscription sur le site [www.jnss.fr](http://www.jnss.fr)

### Octobre rose

L'équipe du service Accès Personnalisé à la Santé de l'UDAF de la Marne a tenu un stand toute la journée du 1<sup>er</sup> octobre dans les locaux de l'UDAF pour sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein. Ce fut l'occasion d'échanger autour d'un café, d'informer, de répondre également aux idées reçues et parfois d'orienter les personnes.

## EMPLOI

### Transfrontaliers

Le Conseil économique, social et environnemental (CESER Grand Est) a dressé le [portrait-robot de la région](#), présenté le 11 octobre 2018. 20 indicateurs permettent d'observer les évolutions régionales en matière d'attractivité, d'environnement et d'emplois. On note par exemple que 187 000 salariés sont des travailleurs frontaliers (97 000 au Luxembourg, 45 000 en Allemagne, 37 000 en Suisse et 8 000 en Belgique). La situation de l'emploi, qui s'était fortement dégradée entre 2008 et 2016, tend à s'améliorer, avec la création de près de 25 000 emplois ces deux dernières années.

## EDUCATION



### Ruralité

Florence Robine, rectrice de l'académie de Nancy-Metz et de la région académique Grand Est, initie une démarche en direction des territoires ruraux. Il s'agit dans un premier temps "d'identifier les territoires relevant de l'hyper-ruralité", sur des critères tels que l'isolement, les distances, la petite taille de certaines structures scolaires, les caractéristiques sociales des élèves, la précarisation des familles. 27 collèges et leurs écoles de rattachement sont ainsi concernés dans l'académie de Nancy-Metz. Un site pilote sera désigné dans chacun des quatre départements lorrains.

"Adapter l'organisation et le pilotage du système éducatif aux évolutions et défis des territoires ruraux". C'est à la fois le titre et la recommandation première du [rapport de la mission rurale des inspections générales de l'Éducation nationale](#) (Igen et Igaenr) rendu public le 2 octobre 2018. Jean-Michel Blanquer a également commandé un rapport sur les modalités de mise en œuvre, en y intégrant tous les territoires de l'éducation prioritaire.

Une proposition de loi a été déposée par des sénateurs LR en vue de créer des réseaux d'éducation prioritaire ruraux, dans les communes de moins de 3.500 habitants, qui disposeraient des mêmes dispositions que les REP actuels, et avec une nouvelle carte scolaire qui serait à dessiner selon les mêmes modalités que celles permises pour les territoires de montagne, c'est-à-dire prenant en compte "la démographie scolaire, l'isolement, les conditions d'accès et les temps de transports scolaires".

## PARENTALITE

### Conférence Internationale sur la Résidence Alternée

La quatrième Conférence Internationale sur la Résidence Alternée se tiendra à Strasbourg, les 22 et 23 novembre 2018, au Palais de l'Europe. Le thème est : Résidence alternée, justice sociale et droits de l'enfant. Les inscriptions sont ouvertes sur le site : <http://cira2018.fr/>.

En complément de cet évènement, un cycle de conférences intitulé **Sacrée famille !** est organisé par le Jardin des Sciences et l'Université de Strasbourg, avec Sébastien Dupont : *Les métamorphoses de la famille*, Vincent Laugel : *Dans le cerveau des enfants et des adolescents*, Adeline Gouttenoire : *Les droits de l'enfant du 21<sup>ème</sup> siècle*, avec Jean-Baptiste Mathieu et Nicoletta Diasio : *Un père américain*.

En savoir plus : c'est [en pages 15 et 16 du document lié](#).

## PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

### Actualité législative et réglementaire

Une [instruction du 20 septembre 2018](#), parue le 2 octobre, modifie les orientations de l'exercice 2018 pour la campagne budgétaire des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales.

Un [arrêté du 26 septembre 2018](#) fixe les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

## DEPENDANCE / HANDICAP / PERSONNES AGEES

### À l'occasion de la Journée nationale des aidants...

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) a dressé un premier bilan de la "structuration des politiques territoriales de soutien aux aidants de personnes âgées et de personnes en situation de handicap". La CNSA met à disposition des outils et des référentiels, comme le [Guide méthodologique pour l'accompagnement des proches aidants](#). Elle anime des réseaux de référents et apporte des financements. A ce jour, une vingtaine de départements ont réalisé leur diagnostic territorial. [La présentation du diagnostic territorial, sur le site de la CNSA.](#)

### Comment mieux prendre soin de nos aînés ?

La ministre des Solidarités et de la Santé a lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2018 la concertation "grand âge et autonomie". Les scénarios de réforme seront remis à la ministre au plus tard début février. Pour en savoir plus : [Le communiqué de presse du ministère des Solidarités et de la Santé](#); [Le dossier de presse du ministère des Solidarités et de la Santé](#); [La consultation citoyenne sur la plateforme Make.org.](#)

### 1,4 million de seniors n'ont ni emploi, ni retraite

Qui sont les seniors pauvres ? Selon une étude de la Drees, un tiers des seniors (personnes de 53 à 69 ans) "ni en emploi ni en retraite" (NER) vivent en dessous du seuil de pauvreté. Trop jeunes pour toucher une retraite, souvent des femmes, souvent en mauvaise santé... Les réformes des retraites successives, qui ont progressivement décalé l'âge légal de départ, ont joué de façon défavorable et ont eu pour effet de modifier le nombre de seniors NER, ainsi que leur répartition. C'est à lire : [L'étude de la Drees dans le n°1079 d'"Etudes & Résultats" \(septembre 2018\)](#), [La présentation de l'étude sur le site de la Drees, avec l'accès au téléchargement des données.](#)

### L'exclusion numérique touche plus du quart des personnes âgées, surtout les plus précaires.

Le [plan gouvernemental "pour un numérique inclusif"](#) devrait être doublé d'un "plan national d'envergure de lutte contre l'exclusion numérique des personnes âgées", suggèrent les Petits frères des Pauvres, qui ont mené [une étude](#), qui met le doigt sur les enjeux de "l'illectronisme" des personnes âgées, notamment les plus fragiles d'entre elles. Lire : [Les principaux chiffres de l'étude.](#)

### Le PLF 2019 va simplifier les compléments de l'allocation aux adultes handicapés.

Le projet de loi de finances (PLF 2019) initie une réforme des compléments de l'AAH. La majoration pour la vie autonome (MVA) permettra notamment de couvrir les dépenses d'aménagement du logement et devrait concerner environ 14% des bénéficiaires de l'AAH. La mesure prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019.



## CONSOMMATION

### La loi Agriculture et Alimentation adoptée

La loi Agriculture et Alimentation a été adoptée par l'Assemblée nationale le 2 octobre 2018. Le titre II de la loi est consacré à "une alimentation saine, de qualité, durable, accessible à tous et respectueuse du bien-être animal" : obligation d'avoir 20% de produits bio dans la restauration collective publique à partir de 2022 ; interdiction du plastique dans les cantines en 2025 ; expérimentation pour 2 ans d'un repas végétarien par semaine dans les cantines ; interdiction des pesticides ayant des modes d'action similaires aux néonicotinoïdes ; suspension annoncée du dioxyde de titane dans l'alimentation; étiquetage obligatoire de l'origine du miel ; interdiction de l'installation de nouveaux élevages de poules en cage ; interdiction des ristournes et rabais pour les produits phytosanitaires et certains biocides ; séparation de la vente et du conseil pour les pesticides.

*A bientôt pour une nouvelle édition !*